

Les Amis
de
Sainte Victoire

n° 35 - 2014

Les Amis de Sainte-Victoire

Association Provençale de plein air

Déclarée conforme à la loi du 1^{er} juillet 1901

Sous le n°2159, le 14 mai 1955

Agréée par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports

Patronnée par le C.A.F.,

Les sociétés des Excursionnistes Marseillais, Provençaux et Toulonnais

Lauréate du concours « Chefs d'œuvre en péril » (1966)

et des Monuments historiques et des Sites (1967)

Agréée d'intérêt général (juillet 2013)

Lauréate "Sourire de France" FR3 et Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international (2014)

Comité

Daniel ARNOUX	Jean-Jacques BERNARD-BRET	Geneviève BOUE
Anne-Marie CAZIN	Didier CECCHINI	Marc DUFLEID
Jean-Paul EVRARD	Laurent FUXET	Jean Bernard de GASQUET
Guy GAUTIER	Alain GOUDAL	Roger LIMACHER
Marc LEINEKUGEL	Sauveur MAMO	Francis MOZE
Florence PERROT	Patrice PETIT	Bernard PRUNIAUX
Yves RICHARD	Marc ROUSSEL	Liliane SERVOLE

Bureau

Présidents	Pierre LEDEZ (†),	Président :	Marc ROUSSEL
d'honneur :	Henri d'HERBES		
Président Adjoint :	Marc LEINEKUGEL	Vice-Président :	Marc DUFLEID
Vice-Président et	Francis MOZE	Secrétaire Général	Yves RICHARD
Secrétaire Général :		Adjoint :	
Trésorière :	Anne-Marie CAZIN	Trésorier adjoint :	Sauveur MAMO

Extrait de nos statuts

Art. 1 – Il est créé à Vauvenargues (Bouches-du-Rhône), une association sous le nom « Les Amis de Sainte-Victoire ».

Art. 2 – Cette association qui s'intéresse spécialement à la montagne Sainte-Victoire a pour buts essentiels :

- De restaurer et entretenir les bâtiments du prieuré de Sainte-Victoire (XVII^e), situés au sommet ouest de la montagne, altitude 900m ;
- D'utiliser le monastère comme refuge (abri ouvert aux randonneurs) ;
- De veiller à l'utilisation exclusive de la chapelle pour le culte catholique affectataire de celle-ci, selon la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 ;
- D'organiser la célébration des manifestations traditionnelles pour maintenir le culte de ce « haut lieu » de Provence ;
- De faire connaître la montagne Sainte-Victoire et d'informer sur le prieuré ;

D'assurer la défense de son site, en accord avec les propriétaires (commune et particuliers), afin de lui conserver son aspect initial.

SOMMAIRE

Contenu

L'association reçoit le Label Sourire de France décerné par FR3 (FRANCIS MOZE)	4
Le mot du président (MARC ROUSSEL)	5
Hommage à Jacques Bimar, 1922-2014 (MARC ROUSSEL)	7
Hommage à Jean Bonfillon, 1946-2013 (MARC ROUSSEL)	8
Paul Brès, commandeur de la légion d'honneur (MARC ROUSSEL)	8
Andréa Ferréol, officier de la légion d'honneur (MARC ROUSSEL)	9
Hommage à Henri Gal, Felibre (MARC ROUSSEL)	9
Projet de restauration du cloître (MARC LEINEKUGEL).....	9
Sons et lumière (J.-J. BERNARD-BRET)	12
Assemblée Générale (FRANCIS MOZE)	13
Elections : Bureau 2014, Responsables de Commissions, Conseillers et Membres d'honneur (FRANCIS MOZE).....	16
Les bénévoles à l'ouvrage (MARC DUFLEID).....	17
Roumavagi 2014 (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET)	19
Trésor (FLORENCE PERROT)	20
Les feux de la Saint-Jean (GENEVIEVE BOUE)	21
La brèche du Troncas (PAUL COURBON)	23
1663 : la chapelle Venture est détruite (MARC LEINEKUGEL).....	29
Hommage à la vie et l'œuvre de J. Aubert (JEAN CATHALA).....	33
J. Aubert, décédé à Pourcieux (JEAN CATHALA)	34
Anniversaires de leur première montée au Prieuré (MARC ROUSSEL).....	34
La rose des vents, <i>Lou vènt o auro</i> (JEAN-PAUL MICHEL).....	35
Activités 2015 : à noter sur vos agendas	38
Notre nouveau logo.....	39



L'association reçoit le Label Sourire de France décerné par FR3 (FRANCIS MOZE)

Le label "**Sourire de France**" a été remis à notre Association le lundi 27 octobre 2014 à 14H30 (place François Villon - Allées Provençales - Aix en Provence) dans le cadre de l'émission de télévision de FR3 "Midi en France".

Cette distinction vise à récompenser ceux qui pratiquent le meilleur accueil en France. Elle est attribuée par FR3 sous l'égide du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

*Chaque jour, Laurent Boyer et sa bande d'experts remettent un « **Sourire de France** » à des hommes ou à des femmes qui incarnent dans nos régions l'accueil à la française, l'excellence du service, la passion de leur territoire et des autres. Ces récipiendaires participent à leur manière, avec enthousiasme et engouement à mieux faire connaître et apprécier la richesse touristique, culturelle, patrimoniale, gastronomique de leur ville et de leur région. Ils font preuve de dynamisme, d'initiatives et d'un goût certain pour l'accueil.*

Vêtus de notre nouveau polo ou équipés du badge de notre Association, nous avons été nombreux à accompagner notre Président lors de cet événement.





Le mot du président (MARC ROUSSEL)

2014 marque la 59^e année de notre association et la parution de notre 35^e bulletin. Vous verrez qu'il y a comme toujours pas mal à raconter... Nous rendons aussi hommage à deux amis disparus. A chacun d'eux, sur des registres différents, notre association et le Prieuré doivent beaucoup.

Nous avons aussi une heureuse nouvelle à vous annoncer. M. Philippe Charrin, Maire de Vauvenargues a été élu membre d'honneur de notre Association. Cela confirme les liens pluriséculaires qui unissent notre Prieuré à la commune de Vauvenargues.

Parlons également des deux projets qui nous occupent actuellement. Ils ont été exposés lors de notre Assemblée Générale du 7 mars ! Je les reprends pour ceux qui n'ont pas pu être présents.

La reconstruction du cloître pour en faire un espace à caractère culturel et pédagogique, espace dans lequel pourront être exposés des sujets concernant la Montagne Sainte Victoire; je cite au hasard: Genèse du massif, histoire de notre association, la montagne durant la paix romaine, Sainte Victoire et ses vignobles, Sainte Victoire et sa flore etc.

Cet ensemble sera ouvert lors de nos permanences soit quelque 150 jours par an. De plus, il sera à la disposition des groupes, associations, écoles qui en feront la demande. Le reste du temps, une animation vidéo, commandée de l'extérieur, sera visible à partir de la porte largement vitrée.

Ce projet est soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France et s'établit à près de 350 000 euros. Pour le financement, nous faisons appel au mécénat d'entreprise (le Crédit Agricole Alpes Provence participe déjà pour une bonne part), aux subventions (CPA, CG 13, Conseil Régional), aux dons des particuliers. Notre association étant reconnue d'intérêt général, vos dons sont déductibles dans le cadre prévu par le Code Général des Impôts. Enfin et surtout, nous sommes épaulés et guidés par la Fondation du Patrimoine qui collecte les dons et fournit les attestations fiscales.

Le courrier adressé à tous les adhérents donne les détails pratiques sur ce sujet. Parlez-en autour de vous, parlez-en à ceux qui ne connaissent pas notre association mais sont attachés au patrimoine provençal.

L'autre beau projet est la mise en place de vitraux dans la chapelle. Comme pour le cloître, il est soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France. Son montant est plus modeste : 20 000 euros mais son importance est capitale pour la beauté de notre chapelle. Dans les pages qui suivent, un article vous donnera tous les détails.

Rappelons-nous qu'en 1955 les premiers travaux furent le nettoyage de la chapelle, du site et de la citerne. Il fallut ensuite mettre la chapelle hors d'eau par la pose d'une couverture en tôle ondulée et la mise en place de vitrages en verre armé avec protection métallique. Ainsi, la chapelle pouvait être rendue au culte. Ces vitraux lui donneront un éclat digne de sa belle simplicité. Le financement assuré par les dons est déjà partiellement couvert. La Fondation du Patrimoine n'intervenant pas, c'est notre association qui délivre les reçus. Ils donnent droit aux avantages prévus par le Code Général des Impôts.

Une précision importante : dans ces deux projets, une partie des travaux sera réalisée par nous-mêmes et comptabilisée en équivalent de journées bénévoles. Constatons que les Amis de Sainte Victoire ignorent l'ennui !

Enfin, dernier sujet, mais non le moindre, la préparation de notre soixantenaire en mars 2015. Vous aurez tous les détails en temps utile !!

Bien sûr, notre Comité Directeur est à votre disposition pour tout renseignement.

Pour clore nous avons une heureuse nouvelle ; « *La montagne et alpinisme* », revue de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, plus connue sous le nom de Club Alpin Français (80 000 adhérents et 230 clubs) a publié dans son numéro de mars 2014 un vaste article sur Sainte –Victoire et sur notre association. L'auteur présente le travail réalisé au Prieuré et invite ses lecteurs à nous rejoindre. Cet article confirme la renommée de notre association et surtout nous engage à maintenir nos efforts.

Sur cette réflexion je vous souhaite une belle lecture !



Hommage à Jacques Bimar, 1922-2014 (MARC ROUSSEL)

Une douloureuse nouvelle nous atteignait au mois de mai : le décès de Jacques Bimar.

Depuis plusieurs années, retenu par l'âge, il ne se manifestait plus, mais restait fidèle à notre association.

Il est juste d'évoquer le beau parcours de Jacques. Aixois de naissance, il fut l'ami de Paul Jourdan au Collège Catholique et fit ensuite ses études de Droit.

La guerre venue, lui et son frère s'engagèrent. En 1942, au sein de la 1^{ère} Division Française Libre (DFL), Jacques participa aux combats de Lybie, puis en Italie au Mont Cassin. Il fit le débarquement en Provence puis la Campagne d'Alsace jusqu'au Rhin. En mars 1945, la 1^{ère} DFL mena les combats dans le massif de l'Authion et l'Italie jusqu'à l'armistice du 8 mai. La paix revenue, décoré de la Croix de Guerre, Jacques revint au pays.

Il travailla avec son beau-père dans le commerce des fruits secs. Bien sûr, il retrouva son ami d'enfance Paul Jourdan et fut "embarqué" dans notre association ! Paul disait en riant qu'il avait pris goût à la jeep dans les sables de Lybie ! Et c'est exact, il mit sa jeep au service de notre association.

A une époque où les 4X4 n'existaient pas, où les sociétés de transport par hélicoptère n'étaient que de la fiction, les détenteurs de jeep étaient fortement sollicités ! Il y avait Paul Jourdan, Jean Micoulin, Pierre Fabre et Jacques Bimar (j'en oublie peut-être un ou deux).

Toujours disponible, des années durant, Jacques assura aussi, et dans quelle discrétion, des transports au profit d'œuvres caritatives telles que la Banque Alimentaire, le Secours Catholique.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de cœur. Il fait partie de ceux auxquels le Prieuré doit beaucoup.

A son épouse, à ses deux enfants, ses cinq petits-enfants, ses trois arrière-petits enfants, nous disons, dans l'amitié, nos très sincères condoléances.



Hommage à Jean Bonfillon, 1946-2013

(MARC ROUSSEL)

En décembre 2013, nous apprenions le décès de Jean Bonfillon, maire de Fuveau et Vice-Président à la Culture de la Communauté du pays d'Aix. A juste titre, la presse a vanté l'importance de la tâche accomplie dans sa commune et au pays d'Aix.

A notre niveau, nous devons rappeler que c'est lui qui, en 2012, nous suggéra de prolonger notre exposition, prévue à Saint-Antonin, en la faisant tourner dans le Pays d'Aix. Combien cette idée fut précieuse ! Notre exposition, devenue ambassadrice de notre association, passa ainsi dans neuf communes, puis à Pertuis et Saint-Cannat.

Enfant du pays, il nous avait narré avec cœur ses montées au Prieuré et ses rencontres avec Henry Imoucha. Il nous avait appris une jolie citation : les marins regagnant la terre après un long voyage et apercevant Sainte-Victoire, s'écriaient : *Santo Venturi, sian sauva*. Gardons de lui cette belle phrase.

Rappelons que la première croix fut érigée au début du XVI^e siècle par un marin qui, en danger de périr en mer, fit le vœu de dresser une croix sur le premier sommet aperçu.

A sa famille, à tous ceux qui sont atteints par ce deuil, nous présentons les très amicales condoléances de notre association.



Paul Brès, commandeur de la légion d'honneur

(MARC ROUSSEL)

Le 6 juillet 2013, salle Hippolyte Ferrat, à Palette, notre ami Paul Brès a été promu Commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur par le Capitaine (Honoraire) Charles Henry de Pirey.

En ce beau jour se trouvaient réunis autour de Paul, ses camarades anciens goudiers revêtus de leur légendaire djellaba, les "Farandoulaire Sestian", des représentants du Secours Catholique, les Amis de Sainte-Victoire et de très nombreux amis. Parmi ceux-ci, le colonel (Honoraire) Gérard Barbaize ordonna la cérémonie.

Il y eut de chaleureuses allocutions, de belles danses provençales et bien sûr la *Coupo Santo*. Notre association, qui avait offert à Paul la cravate de Commandeur, remit à Monique une splendide gerbe de fleurs.

Précisons que cette promotion est à titre militaire et que Paul, adjudant-chef (En Réserve) est également titulaire de la Médaille Militaire. Monté pour la première fois au Prieuré voici 80 ans, Paul y monte toujours avec les Bastissère.

Outre Paul et Monique, nous tenons à féliciter leurs trois enfants, leurs huit petits-enfants et leur premier arrière-petit enfant.

De grand cœur, merci Paul, tu le sais, cet honneur rejailit sur notre association.



Andréa Ferréol, officier de la légion d'honneur (MARC ROUSSEL)

Madame Andréa Ferréol, actrice bien connue, Présidente de "Aix en Œuvre" et membre de notre association a été promue Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. La Croix d'Officier lui a été remise par Madame Paule Constant, prix Goncourt.

Nous lui adressons nos très sincères félicitations.



Hommage à Henri Gal, Felibre (MARC ROUSSEL)

Notre ami Henri Gal a reçu le titre de « Felibre ». Fort modestement il nous dit qu'il suffit d'être agréé par deux parrains et de payer une cotisation ! Mais il faut surtout s'engager à promouvoir la langue provençale et la parler le plus souvent possible. Henri fut familiarisé à cet art par son père, Felibre lui aussi.

« Cette langue, on en tombe facilement amoureux, elle est l'âme de notre pays et m'a ancré encore plus profondément dans notre terre bénie des dieux. »

Henri, toutes nos félicitations pour toi et les tiens. Cet honneur qui t'est fait, retombe sur notre association et nous t'en remercions.

A te retrouver souvent au Prieuré !



Projet de restauration du cloître (MARC LEINEKUGEL)

Depuis soixante ans, notre association restaure le Prieuré de Sainte Victoire pour mettre en valeur « ce haut lieu de Provence ». Nous voulons maintenant franchir une nouvelle étape en réhabilitant le cloître, derrière le Monastère, construit à la même époque et tombé en ruine.

Cette reconstruction permettra d'atteindre un double objectif :

- Culturel pour montrer au public la cohérence de l'ensemble architectural du Prieuré tel qu'il fut bâti entre 1657 et 1671.
- Pédagogique pour que les visiteurs puissent comprendre le mode de vie et le quotidien des moines qui ont vécu au prieuré.

Le cloître au 17^e siècle

Le plan des constructions voulues par Jean Aubert montre



que ce cloître avait été conçu pour que les moines puissent se rendre de leur cellule vers la chapelle Notre Dame de Victoire en évitant tout contact avec les fidèles déambulant sur l'esplanade, ce qui était une des règles de leur congrégation.

Avec l'escalier qui fut construit sous le local Elzéar, ils pouvaient également se rendre vers la grotte et vers le jardin des

Moines, abrités des regards par la terrasse qui recouvrait alors la fosse. Ceci explique que, sur les aquarelles de l'époque, les portes du Monastère, donnant sur la terrasse, soient murées !

Plusieurs actes notariés font mention du « cloastre » ou du « courroir », même s'il s'agit plutôt d'un déambulatoire.



Les témoins du 20^e siècle

Avant de reconstruire le Monastère en 1965, les bénévoles de notre association ont déblayé les alentours. Sur la face Est du Monastère, on peut voir le dernier arceau non effondré de ce cloître, avec sa voûte ancrée dans le mur du Monastère.

Dans son prolongement, jusqu'au local Elzear, la trace de l'emprise de la voûte sur le mur du Monastère y est bien visible. En face des quatre portes des cellules, nous pouvons voir l'assise des fenêtres construites dans le mur opposé, pour donner de la lumière.

La restauration partielle de 1972

Après la remise en état de la chapelle et du Monastère, notre association a reconstruit une partie du cloître, entre le Monastère et le Logis du Prieur. Elle sert aujourd'hui de lieu de stockage des outils de l'association.

Lors des grands travaux d'amélioration de l'accueil et de la sécurité des visiteurs entrepris avec le Grand Site Sainte Victoire en 2006, les portes des cellules, en partie translucides, ont permis de donner plus de clarté à l'intérieur du Monastère-refuge.

Le projet de restauration du cloître

Le cloître sera mis hors d'eau, hors d'air sur toute sa longueur; la voûte sera reconstruite « à l'ancienne » avec arc-doubleau en tuf et complément en moellons de calcaire et chaux ; la partie de voûte reconstruite en 1972 sera réaménagée pour en faire un ensemble cohérent



Le cloître devra être visible par :

- l'ouverture Nord existante,
- la baie en anse de panier existant sur la face Ouest,
- les 4 portes des cellules du Monastères existantes qui seront équipées de verre transparent,
- un éclairage complémentaire par LEDs.

Le cloître sera ouvert au public lors des permanences de l'association (le jeudi et le dimanche) et sur rendez-vous, soit 150 jours par an. Les visites guidées du Prieuré, lors des permanences de l'association (les jeudis et dimanches), incluront la visite du cloître.

Une série de panneaux (en remplacement ou en complément de ceux qui existent actuellement du côté de la cheminée) sera apposée sur l'épaisseur des murs encadrant les portes des cellules à l'intérieur du Monastère-refuge, reprenant de façon plus détaillée l'histoire du site (incluant le rôle du cloître) ainsi que les méthodes de construction des voûtes en pierre.

Une animation audio-visuelle, avec mannequin virtuel racontant la vie des moines au 17^è siècle, sera mise en place dans le cloître. Elle sera visible de la grille d'accès au cloître (côté Nord) par déclenchement automatique.

Le cloître sera utilisé pour des expositions temporaires sur l'Histoire du site ou avec des tableaux ou photos en relation avec la montagne et le prieuré.

Le site étant classé, le projet sera soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France et à la Commission des Sites.

L'état d'avancement du projet

L'architecte Jacques de Welle, retenu par notre association, a déposé le permis de construire, avec un investissement estimé à 350 000 €.

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Alpes Provence nous a assuré d'un premier financement. Nous avons déposé des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA, du Conseil Général CG 13 et de la Communauté du Pays d'Aix (CPA).

Nous montons un dossier avec la Fondation du Patrimoine pour contacter des mécènes privés. Et, en fonction de toutes ces réponses, le projet pourrait voir le jour en 2015...



Sons et lumière (J.-J. BERNARD-BRET)

Depuis plusieurs années, nous avons réfléchi à l'amélioration de l'accueil dans la chapelle.

A l'origine, il nous fallait trouver une solution pour améliorer la circulation dans ce lieu.

Les bancs de part et d'autre dans la chapelle ne permettaient pas aux visiteurs de profiter de la beauté de celle-ci ; de plus, pendant les cérémonies, ils rendaient tout déplacement difficile.

Après différents essais, les bancs ont été placés au centre de la chapelle. Cela a laissé une allée de chaque côté et a donc permis aux visiteurs de circuler librement, facilitant les déplacements pendant les cérémonies.

Cette réflexion nous a donné l'idée de mettre dans la chapelle un fond musical discret. Cela surprend les visiteurs, les rend plus silencieux et donne à ce lieu un caractère plus religieux.

Pour la suite, afin de mettre en valeur le chœur de la chapelle, nous avons installé un éclairage autour de la voûte. Il ne nous reste plus qu'à remplacer les vitres en verre dépoli par des vitraux, pour mettre encore plus en valeur la lumière et pour jouer avec celle-ci au fil des heures de la journée et des saisons. Pour ce projet en cours, il nous faut les autorisations des autorités compétentes : Architecte des Bâtiments de France, et la mairie pour le Permis de Construire.

Nous réfléchissons depuis plusieurs mois avec l'association « Massilia Vitrail » qui a été retenue pour la réalisation de ces vitraux. Notre choix s'est porté sur des vitraux non figuratifs, avec des couleurs douces et des formes non agressives. Nous espérons obtenir bientôt toutes les autorisations et validations pour ce projet. Cette mise en valeur de la lumière dans la chapelle serait l'aboutissement d'un long travail d'équipe et aurait un impact important sur la rénovation entreprise par tous ceux qui ont œuvré dans ce lieu unique depuis bientôt soixante ans.



Assemblée Générale (FRANCIS MOZE)

Cette année, vendredi 7 mars, l'Assemblée Générale de notre Association a lieu à Vauvenargues, commune sur laquelle se situe le Prieuré. Plus de 130 participants se pressent dans la salle de la Maison du Village. Sont enregistrés 176 Membres Actifs (*voix délibérative*¹) présents et représentés, auxquels il faut ajouter 21 Membres non Actifs (voix consultative).

Marc Roussel, Président, ouvre cette 59^e édition. En substance :

¹ Conformément aux Statuts (article 3), seuls les Membres Actifs de l'Association ont droit de vote. Conformément au Règlement Intérieur (article 1), la qualité de Membre Actif est définie par le paiement annuel et consécutif de trois cotisations : les deux premières payées au 31/12 qui précède l'Assemblée Générale, la troisième payée avant l'Assemblée Générale de l'année en cours et, au plus tard, à la date précisée sur la convocation et sur le courrier d'appel à cotisation. Dans tous les cas, conformément aux Statuts (article 5) la qualité de Membre Actif est de la décision souveraine du Comité Directeur.

- Il remercie :
 - les personnalités présentes : Mesdames G. Lenfant (Conseillère régionale et Vice-présidente de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur) et F. Hoang (Fondation du Crédit Agricole Alpes-Provence); Messieurs Ph. Charrin (Maire de Vauvenargues), Ph. Maigne (Directeur du Grand Site Sainte-Victoire), J.C. Fourès (Délégué Départemental des Bouches du Rhône de la Fondation du Patrimoine), J. de Welle (Architecte D.P.L.G. en charge des dossiers restauration-reconstruction du Cloître et mise en valeur de la Chapelle par des vitraux) ;
 - les personnalités excusées : Madame M.P. Sicard-Desnuelle (Responsable de la Culture à la Communauté du Pays d'Aix), Messieurs A. Guinde (Conseiller Général, Vice-président du Conseil Général des Bouches du Rhône et Président du G.S.S.V.) et R. Sore-Larregain (Administrateur de la Fondation Crédit Agricole Alpes-Provence) ;
 - tous ceux qui contribuent à la réalisation des projets de l'Association : élus des collectivités locales, départementales et régionales ainsi que tous les bénévoles et membres de l'Association.
- Il fait un appel à tous les bénévoles qui pourraient aider l'Association.
- Il présente les deux projets importants, conformes à l'article 2 des Statuts de l'Association, qui seront réalisés dans les temps à venir :
 - restauration, à but culturel et pédagogique, du Cloître du Monastère-refuge d'un coût, à ce jour, de 350 000 euros,
 - mise en valeur de la Chapelle par la pose de vitraux non figuratifs (en remplacement des actuels châssis vitrés) d'un coût, à ce jour, de 20 000 euros.
- Il informe que ces projets seront financés par la participation de l'Association, notamment par les journées-bénévoles valorisées ; par appel aux dons, via la Fondation du Patrimoine, auprès des membres de l'Association et de tous les généreux donateurs ; par des mécènes, la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole Alpes-Provenances s'est d'ores et déjà engagée de manière ferme à hauteur de 50 000 euros et la Fondation du Crédit Agricole des Pays de France réfléchit à un financement également à hauteur de 50 000 euros; par les subventions du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général des Bouches du Rhône et de la Communauté du Pays d'Aix.
- Il précise que les travaux ne débiteront que lorsque les financements seront assurés ; que les donateurs et mécènes pourront recevoir des reçus fiscaux compte tenu du fait que l'Association est reconnue d'intérêt général depuis

juillet 2013 ; que les différents dossiers administratifs, techniques et financiers sont d'ores et déjà déposés pour les uns et en cours d'élaboration pour les autres.

- Il rappelle que tous les travaux importants réalisés par notre Association, depuis quasiment 60 ans, sont d'excellentes références pour notre Association : couverture de la Chapelle ; reconstruction du Monastère en refuge, gratuit et ouvert toute l'année, et du logis du Prieur ; enduits intérieurs de la Chapelle ; autel de la Chapelle ; porche de l'entrée ouest du Prieuré ; travaux très importants de mise en valeur et de sécurisation du site ; passerelle et parapet ; calade de l'Esplanade.

Francis Moze, Secrétaire général, présente le rapport moral et d'activité ; il est adopté à l'unanimité. Retenons en bref quelques réalisations notoires : obtention de la reconnaissance d'intérêt général en juillet 2013 ; déblaiement de la grotte agrandie par Jean Aubert au XVII^e siècle ; calade de l'esplanade ; changement de la pompe du puits-citerne ; étanchéité du mur nord de la Chapelle ; création d'un espace de repos et de pique-nique pour les visiteurs ; en collaboration avec le Grand Site Sainte-Victoire, héliportage de matériels et matériaux au Prieuré et mise en valeur du mur d'enceinte nord et du Pré des Moines ; 17 manifestations organisées dans la Chapelle ; réorganisation de la Commission Recherches avec mise à disposition de ses membres, de la transcription de documents du XVII^e siècle faite



par GENEANET et un mode opératoire permettant de faciliter le travail de chacun ; modernisation en cours du site Internet ; création d'une page Facebook ; création d'une assothèque ; poursuite du périple au sein de la Communauté du Pays d'Aix de l'exposition "Sainte-Victoire et son Prieuré : une fabuleuse histoire d'hommes" ; réorganisation

des archives papier et création d'archives numériques ; recrutement performant à poursuivre.

Anne-Marie Cazin, Trésorière, présente les comptes de l'Association ; ils sont adoptés à l'unanimité des Membres Actifs présents.

Dans le cadre de l'élection au Comité Directeur du tiers sortant, sont élus ou réélus : Perrot Florence, Arnoux Daniel, Evrard Jean-Paul, Fuxet Laurent, Limacher Roger, Moze Francis et Pruniaux Bernard.

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, Marc Roussel déclare l'Assemblée Générale 2014 clôturée.

Dans le prolongement des récentes découvertes bibliographiques, vient ensuite une conférence donnée par des membres de la Commission Recherches. Cette conférence porte sur : la chronologie des constructions au Prieuré de 1657 à 1671 (Marc Leinekugel) ; l'abattage de la brèche et le remblaiement de l'esplanade (Paul Courbon) ; des précisions concernant la vie de J. Aubert le fondateur du Prieuré (Jean Cathala) ; la chapelle du Trou a-t-elle été construite par J. Aubert ? (Nicole Despinoy)

Le buffet de l'amitié est partagé par tous les participants.



Elections : Bureau 2014, Responsables de Commissions, Conseillers et Membres d'honneur **(FRANCIS MOZE)**

Ces élections se déroulent mercredi 12/03/2014 au siège social de l'Association (Le Ligourès – Maison de la vie associative, salle 329 - Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix-en-Provence).

Sont présents les Membres du Comité Directeur suivants : Bernard-Bret Jean-Jacques – Boué Geneviève – Cazin Anne-Marie – Cecchini Didier – de Gasquet Jean-Bernard – Evrard Jean-Paul – Duffleid Marc – Gautier Guy – Fuxet Laurent – Limacher Roger – Leinekugel Marc – Mamo Sauveur – Moze Francis – Perrot Florence – Petit Patrice – Pruniaux Bernard – Richard Yves – Roussel Marc – Servole Liliane. Sont excusés : Arnoux Daniel – Goudal Alain.

Jean-Bernard de Gasquet, Vice-doyen du Comité Directeur, est nommé Président de séance et Francis Moze secrétaire. Jean-Bernard de Gasquet rappelle les règles concernant ces élections et informe le Comité Directeur qui il n'y a qu'une seule candidature à la présidence, celle de Marc Roussel.

Conformément au Règlement Intérieur, Marc Roussel présente son projet. Rédaction d'un ouvrage pour les 60 ans de l'Association en 2015 ; il traitera de l'histoire, hors norme, des Amis de Sainte-Victoire. Poursuite : des travaux en cours au Prieuré, de la construction des dossiers, administratifs, techniques et financiers concernant les projets de restauration, à but culturel et pédagogique, du cloître et de mise en valeur de la Chapelle par la pose de vitraux ; des recherches

bibliographiques sur l'histoire du Prieuré ; des différentes manifestations dans la vallée et au Prieuré ; de la présence des bénévoles au Prieuré 150 jours par an ; de la modernisation du site Internet. Il informe l'auditoire que tous ces projets sont lourds à gérer, mais que tous les engagements seront tenus parce que nous sommes unis et qu'on nous fait confiance. Marc Roussel est réélu Président à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

Puis, le Président soumet au Comité Directeur son équipe pour gérer l'Association : Marc Leinekugel, Président Adjoint ; Marc Dufleid, Vice-Président ; Francis Moze, Vice-Président en charge du secteur administratif et Secrétaire Général ; Yves Richard, Secrétaire Général Adjoint ; Anne-Marie Cazin, Trésorière ; Sauveur Mamo, Trésorier Adjoint. Toute l'équipe est réélue à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur.

Francis Moze informe le Comité, qu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2015, il ne renouvellera pas sa candidature aux fonctions de Secrétaire Général et de Responsable de la Commission Communication. Bernard Pruniaux prendra en charge cette Commission. Pour 2015, la candidature à la fonction de Secrétaire Général est ouverte. Dès que le nom du postulant sera connu, une réflexion sera conduite sur la future organisation administrative de l'Association. L'objectif est d'alléger la charge de travail des bénévoles ayant la responsabilité de ce secteur tout en délivrant des prestations de qualité.

Sur proposition du Président sont élus Responsables de Commissions : Marc Dufleid, à la Commission Gestion du Site du Prieuré ; Marc Leinekugel, à la Commission Recherches ; Jean-Jacques Bernard-Bret, à la Commission Culturelle ; Francis Moze, à la Commission Communication. Tous sont réélus à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

Sont élus Conseillers : Brès Paul - Bouquier Jean-Paul - Cathala Jean - Chazallette Sébastien - Cochet Louis - Courbon Paul - Deburghraeve Jacques - Degioanni Gérard - Despinoy Nicole - Guidoni Michel - Humbert Claudine - Jossierand Jean-Pierre - Le Blanc Dominique - Martini Danièle - Martini Charles - Michel Jean-Paul - Morbelli Jean - Negrel Albert - Revalor Simone - Servole Régis - Taisne Claude - Thomazeau Alain.

Sont élus Membres d'honneur : Capron Francis - Charrin Philippe (Maire de Vauvenargues) - Cochet André - Chodorges Jacques - Frilet Charlotte - d'Herbès Henri (Président d'honneur) - de Lander Henri - Lerda Joseph.



Les bénévoles à l'ouvrage (MARC DUFLEID)

Les bénévoles de l'association ont, au cours de l'année 2013, assuré de

multiples travaux d'entretien, de rénovation et d'aménagement du site. A savoir :

Monastère

Nettoyage et entretien chaque jeudi, ou plus si nécessaire, du refuge lieu qui accueille chaque jour moult randonneurs qui n'ont pas toujours le réflexe propreté ni, et c'est désespérant, le respect de la nature vu les multiples coupes sauvages de bois vert.

Chapelle

L'étanchéité du clocher de la chapelle nous inquiète beaucoup.

Des taches d'humidité apparaissent sur le mur nord, nous y remédierons par des reprises d'enduit au « sika ».

Logis du prier

L'insert installé dans la cheminée présentant, du fait sa vétusté, des risques d'incendie, nous avons démonté la cheminée et installé en lieu et place un poêle de nouvelle génération plus efficace.

Un coup de peinture a finalisé la transformation.

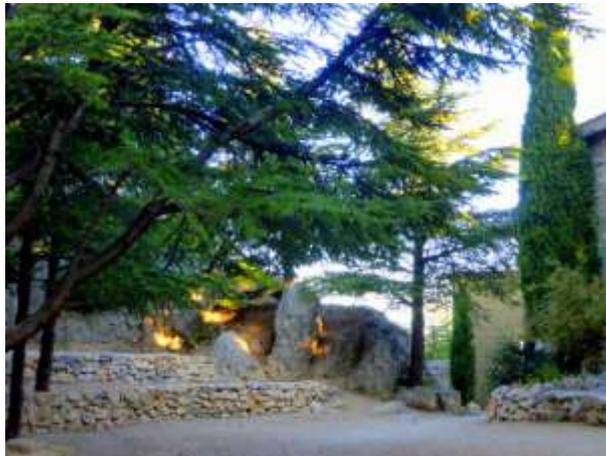


Cloître

En prévision des futurs travaux du cloître un grand nettoyage a été effectué.

Extérieurs

Entretien des nombreuses plantations avec désherbage et arrosage régulier ; notre équipe de jardiniers a replanté, en bordure du GR 9, des végétaux repris au Pré des Moines.



Nous avons approvisionné du bois coupé en bûches de 50 cm à la cote 710 ; les randonneurs le montent plus facilement et peut- être ne feront-ils plus de coupes sauvages !

Esplanade du Monastère

La réfection de la calade s'est poursuivie une grande partie de l'année, mais notre ami Charly Martini, qui œuvre sur ce chantier avec sa femme Marie Danielle, a dû, suite à un accident, interrompre momentanément son activité ; nous attendons son retour avec impatience.

Dans le souci permanent de bien accueillir les randonneurs nous avons aménagé la plateforme en bordure du menhir en un amphithéâtre avec la construction de deux banquettes en pierres sèches.

Tous ces travaux effectués au cours de l'année demandent beaucoup de bras. Mais quelles que soient les conditions, c'est un plaisir de participer à l'entretien et à la découverte de ce patrimoine qui valorise notre engagement et celui de nos nouveaux et futurs bénévoles.

Ces activités ne sauraient être complètes sans la volonté qu'ont les bénévoles d'assurer la continuité des fêtes liées à la vie culturelle et cultuelle du Prieuré à savoir : l'aménagement de l'esplanade pour la fête du **Roumavagi** fin Avril, pour la nuit de la Saint-Jean, pour la messe de rentrée à mi-septembre... et autres.

Héliportage

En décembre, en partenariat avec le Grand Site, nous avons effectué un



hélicoptère pour nous ravitailler en bois à partir de la cote 710, puis en chaux et sable pour la poursuite de nos activités. Nous en avons profité pour évacuer beaucoup de débris.



Roumavagi 2014 (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET)

Ce matin, comme tous les ans pour le dernier dimanche du mois d'avril, nous nous réunissons au prieuré pour notre traditionnel ROUMAVAGI,

c'est-à-dire le « voyage à ROME » organisé depuis le XVII^e siècle par les gens de PERTUIS. L'office sera célébré par le père Damien Etemad-Zadeh, vicaire de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix. Avant de commencer la cérémonie, Maximin Catineau de l'ensemble *Alceste*, joue de la viole.

Le vent très froid ne nous permet pas de célébrer la messe en plein air ; c'est donc dans la chapelle que nous nous regroupons. Et c'est au son des tambourinaires que commence la cérémonie.

Nous sommes environ cent-vingt ; les chants de notre groupe des Amis de Sainte-Victoire, dirigé par Jean-Paul Evrard, sont repris par tous et résonnent sous les voûtes. Pendant la cérémonie, les textes lus en français et en provençal, ainsi que les chants, donnent un caractère traditionnel à ce pèlerinage. Les tambourinaires interviennent pendant l'offertoire et pendant la communion. A la fin de la messe, nous nous retrouvons tous sur la Brèche pour entendre la bénédiction de la Provence ; nous terminons par la *Coupo Santo* qui, reprise en cœur, est allée très loin grâce au vent violent.

Les danses provençales par les membres du *Roudoulet dei Mielo* se sont terminées par une farandole avec les randonneurs présents. Apéritif offert par l'association et grand pique-nique sur l'esplanade.

En début d'après-midi c'est aux membres du GRIMP de faire une démonstration de sauvetage en paroi ; les conseils de prudence sont toujours importants à donner.

Et pour clôturer cette belle journée, nous nous retrouvons dans la chapelle pour entendre le fondateur du groupe *Alceste*, Maximin Catineau ; c'est avec des morceaux de musique du XVII^e siècle joués à la viole de gambe, ancêtre du violon, et une présentation très précise des auteurs, que nous entendons ce bel instrument ; ce fut encore un très grand moment.

Nous devons remercier tous les chanteurs des Amis de Sainte-Victoire et Jean-Paul Evrard, le *Roudoulet dei Mielo* pour sa fidèle participation à l'animation de la messe, le GRIMP pour sa spectaculaire démonstration de sauvetage et... tous les bénévoles de l'association qui répondent toujours présents et aident à la réussite de ce pèlerinage.



Trésor (FLORENCE PERROT)

Jeudi 3 avril 2014, il est neuf heures et demie, ouvrant la porte du refuge-monastère, je m'exclame aussitôt :

"Oh les s... !".

En effet, comme trop souvent, traîne un gros tas de branches vertes arrachées aux arbustes des abords immédiats du Prieuré !

Découvrant alors un couple de jeunes randonneurs à peine réveillé et passablement contrit, je leur fais un brin de morale sur l'incivilité et l'inutilité de saccager des arbres vivants sur le massif, leur rappelant la mise à disposition de bûches à la cote 710.

J'attaque le balayage du plancher, ruminant sur toutes les attaques récentes des arbres de notre Prieuré y compris une branche maîtresse d'un grand cèdre planté il y a près de 50 ans.

Je ramasse aussi les déchets de toutes sortes dispersés sur la table, le sol et les bat-flanc... quand mon œil est attiré par un petit objet brillant de mille reflets roses, posé sur la grande étagère.

" Tiens, un trésor" me dis-je en m'empressant d'ouvrir le coffret et de déplier le petit billet plié à l'intérieur.

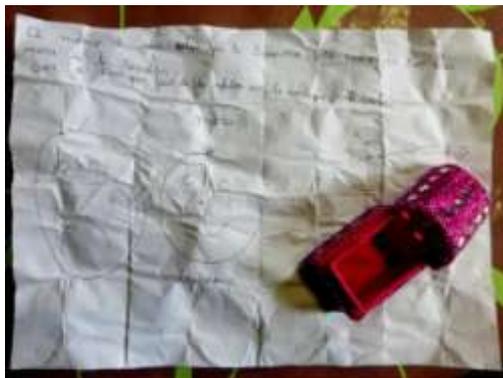
Le voici, je vous transcris le message (illustré par des dessins d'enfant) tel quel :

"ce message est pour celui qui le trouvera : cette endroit est trop beau

merci de le respecter

gar a selui qui fais de la polution sur la montagne sinte victoir

merci beaucoup."



Ce message efface toute ma mauvaise humeur, je cours montrer aux [bastissières](#) en plein travail, ce cadeau qui trône depuis lors sur le rebord d'une fenêtre de notre Logis. Il a aussi fait le tour des Amis des Sainte Victoire et, touchés à cœur, ils me chargent de rédiger cet article.

Oui, quelle gratification pour les bénévoles que ce trésor offert par une petite fille !



Les feux de la Saint-Jean (GENEVIEVE BOUE)

Samedi 21 juin, nous sommes sur le parking, il est 8 heures. C'est aujourd'hui que nous célébrons la fête de la Saint-Jean. Nous nous retrouvons avec Roger pour "attaquer" l'ascension de la montagne, de notre montagne. Il fait chaud,

et nous nous félicitons d'être partis aussi tôt.

Après un brin de conversation avec les randonneurs que nous rencontrons, nous arrivons au Prieuré : il n'y a personne dans le refuge et quatre pèlerins sur l'esplanade. Quel calme et quelle sérénité !

Nous sommes récompensés de nos efforts. Très vite rejoints par Andrée et Sauveur, nous passons une excellente journée sous le signe de l'amitié. En fin d'après-midi, arrivent les premiers Amis, épuisés par une pénible montée.

C'est l'heure des retrouvailles et du partage du repas, tiré du sac, qui compte parmi les convives des Amis du CAF de Marseille et de l'AEP.

Jean-Paul Evrard, aidé de quelques membres de la chorale "Les Chanteurs de Sainte-Victoire", dirige de main de maître, deux ou trois chants qui nous mettent en appétit. Puis Marc Roussel, notre Président, avec sa belle voix de conteur, nous enchante avec quelques passages de Marius. Nous ne nous lassons pas de l'écouter.

La nuit nappe la calade et commence son œuvre pendant que nous nous dirigeons vers le brasero prêt à recevoir le feu de la Saint-Jean qui nous rassemble ce soir. Le brasier s'enflamme faisant naître un jeu d'ombres et de lumières et on entonne, entourés par les randonneurs venus passer la nuit, les chansons soigneusement répertoriées par Jean-Paul Evrard.

Après cette belle soirée de convivialité et d'amitié, quelques uns restent au Prieuré pour admirer la nuit étoilée. Les autres s'en retournent par le chemin des Venturiers.

Ceux qui ont eu la chance de se réveiller tout là-haut, ont pu assister au "sauvetage" d'un madrier, jeté par quelques randonneurs peu respectueux, par-dessus la brèche, dans le Jardin des Moines. Il nous fallait deux solides montagnards et c'est Bernard et Franck, nos Amis du CAF qui, avec tout leur matériel et après de nombreux efforts ont pu, 30 mn plus tard, le remonter aidés par Marc Roussel, Francis, Jean-Paul Evrard et Denis, le frère de Franck. Merci mille fois à tous les présents d'avoir participé à cette récupération "improvisée".



A l'année prochaine les Amis !"



La brèche du Troncas (PAUL COURBON)

La *Brèche du Troncas* se trouve sur le rebord sud du *Plateau du Cengle*. C'est une tranchée d'une longueur de plus de cent mètres, suivie d'un souterrain d'une trentaine de mètres de long, évacuant l'eau de toute une zone marécageuse. Cette eau franchit la barre rocheuse bordant le plateau, par une cascade de 8 m. Elle alimente le *Ruisseau du Troncas* qui se jette au bout de 800 m dans l'*Aygue Vive*, affluent de l'*Arc*.

On y parvient en prenant les routes D56 et D56c joignant Rousset à Saint-Antonin-sur-Bayon. La route franchit la *Barre du Cengle* par le *Col de Magnan*. Il faut alors garer son véhicule 200 m au nord pour prendre vers le N.E. un vague chemin passant entre une vigne et un fossé. Au bout de 850 m, on arrive à un étang à sec en été, mais drainé à la saison humide par la *Brèche du Troncas*. Cette dernière est mentionnée d'une manière erronée sur la carte IGN par *perte et résurgence*.



Une image insolite de Sainte-Victoire se reflétant dans l'étang s'évacuant par la Brèche du Troncas

Géoréférencement

Départ tranchée, fin tranchée et sortie souterrain

IGN 3244 ET (Sainte-Victoire)		UTM 31
X 712.255	Y 4821.050	Z 448 eau
X 712.330	Y 4820.935	Z 456 col
X 712.350	Y 4820.915	Z 448 eau

Description



Sur sa plus grande longueur la partie non naturelle de la tranchée creusée dans le roc à 0.60 m de large



A la fin de la partie tranchée naturelle, l'eau continue par un conduit surbaissé au départ. On voit les aménagements de pierres sèches, sur les côtés.

Géomorphologie du site

Toute cette partie de la bordure sud du Plateau du Cengle, où se trouve la brèche, correspond à un poljé structural, c'est-à-dire une dépression due plus à l'agencement des strates géologiques qu'à la dissolution du calcaire. Ici, ces strates forment une gouttière synclinale. En général, les poljés sont un piège pour l'eau, qui faute de trouver un exutoire aérien, arrive souvent à s'évacuer par des conduits souterrains. Plus rarement, elle forme des marécages. Dans la région, les vastes poljés de Cuges-les-Pins et du Plan d'Aups s'évacuent par des pertes vite impénétrables à l'homme. Ici, il y a eu formation d'un marécage, mais nous reprendrons ce sujet plus loin.



Notre poljé formé à la faveur de la gouttière synclinale, a une longueur totale de plus de 4 km. Il est limité à l'ouest par un seuil d'altitude 511 m et à l'est par un autre seuil d'altitude 456 m. L'étang et la brèche qui en démarre se trouvent à son point le plus bas, d'altitude 448 m. Comme nous l'avons vu précédemment, les écoulements

souterrains impénétrables sont fréquents au point bas des poljés, dont ils évacuent l'eau plus ou moins bien. Pour échapper à la gouttière formée par les strates, ces écoulements ne peuvent avoir la même pente que les strates, ce qui semble avoir échappé à l'archéologue qui a étudié le site avant nous.

Description de la brèche

Sortie de la cavité naturelle, les deux berges ont été maintenues par des murs de soutènement en pierres sèches



La brèche du Troncas est constituée par une tranchée presque rectiligne de 135 m de long, creusée en majeure

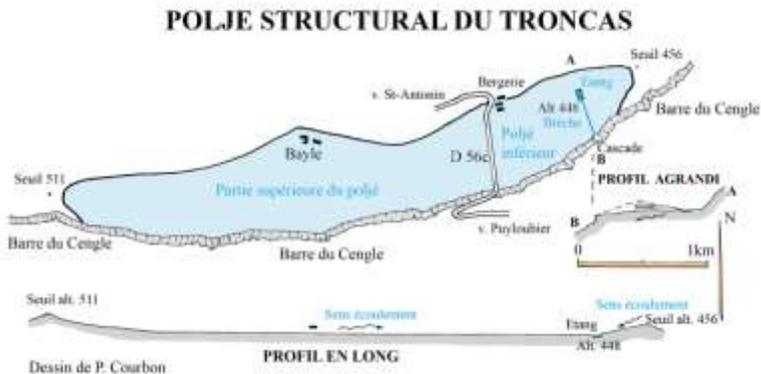
partie dans le roc et empruntant parfois des fractures ou fissurations naturelles. Cette tranchée a une profondeur de 1m au départ de l'étang et une profondeur de près de 8 m à son extrémité sud. Sa largeur, souvent inférieure au mètre, permet de l'enjamber facilement. Au bout de 110 m, elle rejoint un creusement naturel dont la largeur atteint jusqu'à 3 m. Dans cette zone naturelle, en partie encombrée d'éboulements,

l'eau se faufile entre les blocs.

Au-delà du point sud de la zone naturelle, l'eau continue à s'écouler par un conduit souterrain. Ce conduit ne fait que 1 m de hauteur et 1 m de largeur à son début. Une trentaine de mètres au S.S.E., il se termine par une grotte dont le porche mesure 2,5 m de haut pour une largeur de 6 m. Toute cette partie souterraine est naturelle. Elle a néanmoins été réaménagée pour permettre un meilleur écoulement de l'eau. Des murs de pierres sèches la bordent souvent pour empêcher les arrivées de terres ou les éboulements.

Passant à 8 m sous la crête, ce couloir souterrain permet à l'eau de franchir le rebord du plateau du Cengle. A la saison humide, une cinquantaine de mètres au S.S.E., l'eau qui franchit la brèche bondit dans une cascade de 8m fréquentée alors par les amateurs de canyoning.

Choix de l'emplacement



Le Poljé du Troncas dessiné à partir de la carte 1/25 000

La gouttière synclinale est inclinée de l'ouest vers l'est. Le poljé est limité dans cette gouttière par un seuil d'altitude 511 m à l'ouest et un autre d'altitude 456 à l'est. La brèche du Troncas se trouve tout naturellement au point le plus bas, empruntant partiellement un conduit naturel.

Il est certain que toute la partie naturelle de la brèche et le talweg qui prolonge la grotte vers le sud ont guidé le choix de l'emplacement du creusement du drain, car ils épargnaient une centaine de mètres de travaux. Il est d'ailleurs probable qu'antérieurement au creusement, des fissurations permettaient déjà à une partie de l'eau des marécages d'être évacuée vers le sud. La partie naturelle de la tranchée et la grotte qui lui succède sont les témoins de cette évacuation naturelle. Les Templiers n'auraient alors fait qu'améliorer un écoulement existant en l'approfondissant et en l'élargissant.

Histoire

Les premiers documents relatifs à ce site figurent dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille. Le 16 décembre 1142, Marie, fille de Hug de Marcous, et son époux Pierre Ganfred font don aux Templiers de terres alors situées dans le territoire de Puyloubier. Il est alors fait mention de *in territorio de palud et de aquis vivis (en territoire de marais et d'eau vive)*. Les Templiers y établirent alors l'une des premières commanderies de leur ordre en Provence. On en retrouve les vestiges, ainsi que ceux d'une chapelle à la ferme de Bayle située 2 km à l'ouest de la Brèche du Troncas. Tout le long poljé marquant ce territoire s'étend de part et d'autre de la route D 56c, sur plus de 4 km de longueur totale, sa largeur maximale dépasse 600 m. Sa pente naturelle amène l'eau qui y ruisselle jusqu'à l'actuel Etang du Troncas.

La richesse des Templiers avait attiré des convoitises. Placés sous la souveraineté exclusive du pape, ils formaient un état dans l'état, au grand dam du roi de France. Sous la pression de Philippe IV le Bel, l'ordre abandonné par le pape Clément V, fut dissout en 1312. Divers procès se succédèrent entre 1307 et 1314 à l'issue desquels ils furent déclarés hérétiques et relaps. On eut recours à la torture pour faire avouer à 138 chevaliers divers méfaits, telles la sodomie et la sorcellerie. De nombreux Templiers furent alors condamnés à mort. Quant aux Templiers de Bayle, ils furent expulsés de leurs terres entre 1307 et 1308.

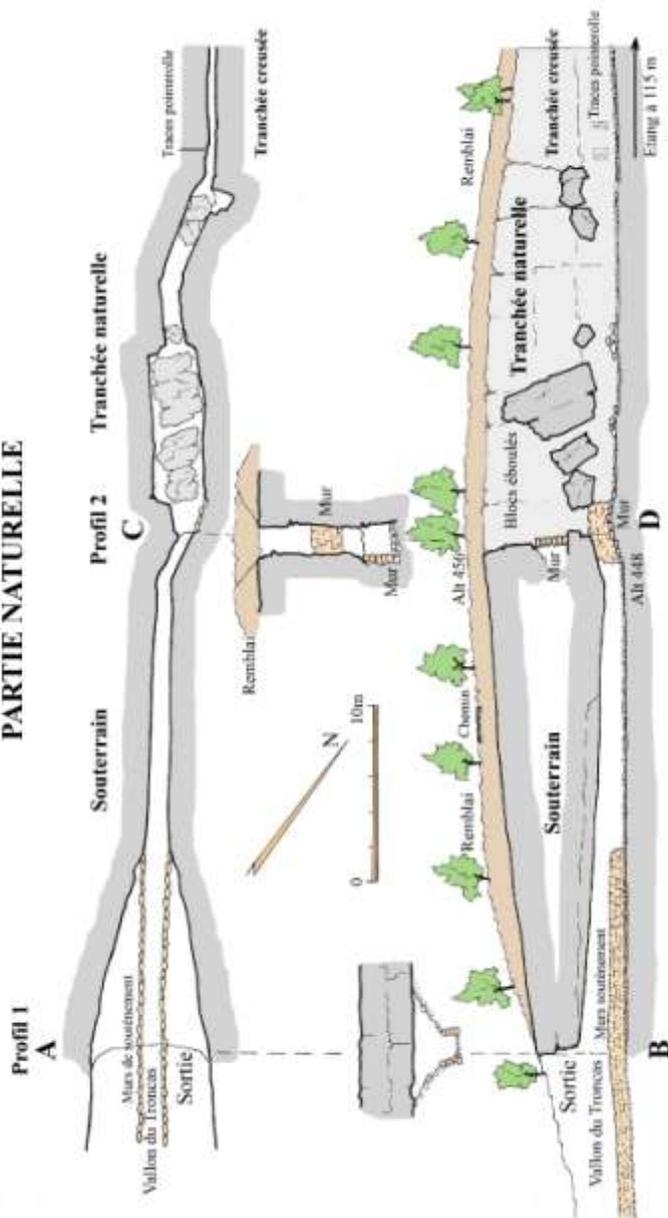
Cette richesse des Templiers est à l'origine de légendes et de nombreux chercheurs se sont mis en quête du Trésor des Templiers partout où il y avait eu une commanderie ! Bayle ne fut pas épargnée par la légende, avec un prétendu gouffre où serait enfoui le coffre contenant le trésor...

Mais, revenons à notre brèche. Eugènia Sitjes s'est consacrée aux systèmes de drainage médiévaux autour de la Méditerranée. D'après son étude locale, les Templiers auraient commencé par aménager et drainer la partie haute du poljé, située sous la commanderie, c'est-à-dire l'actuelle ferme de Bayle. Cela est logique. La partie basse du poljé, englobant l'actuelle Brèche du Troncas, continuait à recueillir toute l'eau de la partie drainée. Les documents du XIII^e siècle feraient allusion à la coexistence de zones cultivées et de zones marécageuses.

En se référant à des textes du XV^e et du XVI^e siècle où *l'Estanh* figure comme toponyme, Eugènia Sitje suggère que la brèche n'aurait été ouverte qu'après. Cependant, ce toponyme figurant encore sur le cadastre napoléonien de 1826 ou sur les cartes du XX^e ou du XXI^e siècle, peut-on tenir compte de cet argument ? Les toponymes reflètent souvent un état ancien des lieux qui a disparu depuis longtemps. Ils sont restés dans la mémoire, sans pouvoir être rattachés à une date précise.

BRECHE DU TRONCAS

PARTIE NATURELLE



Croquis et dessin de P. Coarbus, décembre 2011

Vue en plan (AC)

Vue en coupe (BD)

Des traces de creusement du roc sont toujours visibles, marquées en plusieurs endroits par des rainures de pointerolle (ou aiguille de maçon) très émoussées par le temps, ce qui indique leur grande ancienneté.

Un flou demeure donc sur la date exacte du creusement de la Brèche du Troncas. Quant au petit étang temporaire actuel, situé juste en amont de la brèche, il n'aurait été creusé qu'il y a une trentaine d'années ; l'abrupt marquant ses rives est en effet très récent.



Sur le cadastre napoléonien de 1826, le Quartier de l'Estang ne correspond plus à l'état des lieux, mais à la mémoire d'un état ancien

Bibliographie

Eugènia SITJES, 2009, Prospection dans la dépression fermée de l'Estang, Saint-Antonin-sur-Bayon (Bouches du Rhône). *Cette étude faite au LAMM (Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne) d'Aix est consultable au Service Régional d'Archéologie d'Aix-en-Provence.*

<http://www.chroniques-souterraines.fr/dossiers/view/troncas.html>



1663 : la chapelle Venture est détruite (MARC LEINEKUGEL)

Dans l'état de nos connaissances, les premières traces écrites sur l'existence d'une **chapelle Venture** remontent au 13^e siècle. Il s'agissait d'un petit édifice qui a été fréquenté par des ermites et par les confréries Sainte Adventure, puis Sainte Victoire de Vauvenargues, Sainte Victoire d'Aix et Sainte Victoire de Pertuis avec son pèlerinage annuel, le 24 avril. A de nombreuses

reprises, cette chapelle, appelée Sainte Adventure puis Sainte Venture, va être consolidée, aménagée, agrandie avec le concours de ces confréries et de la Communauté de Vauvenargues, comme l'indiquent de nombreux textes de l'époque.

A partir de 1657, une deuxième chapelle, va être construite, sous le nom de **Notre Dame de Victoire**, par Jean Aubert et Honoré Lambert. Elle sera terminée en 1660. C'est cette chapelle que nous pouvons encore admirer aujourd'hui au Prieuré.



Chapelle Notre Dame de Victoire

La chapelle Venture n'en a pas pour autant disparu : en 1660, alors que la nouvelle chapelle et la sacristie sont terminées, dans une demande de subvention à la communauté de Vauvenargues, l'abbé Aubert dit avoir

reçu 1600 écus de Honoré Lambert « ***dans l'espérance que ladite église (ND de Victoire) et celle que anciennement est à ladite solitude seraient perpétuellement servies*** ».

En Janvier 1662, l'abbé Aubert demande une subvention à la Communauté de Vauvenargues dans le but de construire une petite cellule pour se loger car il vit dans le plus grand dénuement et dit être « ***constrained de dormir et faire ses petits negosses dans l'église de lad(ite) sollitude*** »

Puis, les événements se bousculent : en Juillet 1662, la citerne, creusée dans le rocher et surélevée jusqu'au niveau du futur remblai de l'esplanade, est terminée. En Août 1663, la falaise a été découpée à la barre à mine et à l'explosif et les déblais sont utilisés pour combler le vallon descendant de la chapelle. Un mois plus tard, en septembre 1663, les travaux de construction du Monastère vont débuter. *On peut alors imaginer qu'au cours de cette période, la chapelle Venture, toujours en mauvais état, a dû être endommagée par quelques rochers provenant de l'abattage de la falaise.* De plus, si elle se situait vraisemblablement devant l'emplacement du futur logis d'Elzear, elle empiétait sur l'espace de construction du Monastère et il fallait l'abattre.

C'est bien ce que confirme Honoré Lambert, dans l'acte de fondation aux Carmes, cinq mois plus tard, en février 1664 : il « ***a fait refaire tout de neuf l'ancienne chapelle de Sainte Victoire qui était tombée d'elle-même et a fait élever le bâtiment à plus de quatorze pans de haut (soit 3,5 m de haut)*** ».

On peut aussi imaginer que pour ne pas froisser les fidèles habitués à faire leurs dévotions dans cette chapelle, il valait mieux annoncer qu'elle était « tombée d'elle-même » plutôt qu'abattue !

En tous cas, elle fut reconstruite « tout de neuf » en quelques mois, plus petite, dans l'emplacement restreint qui restait disponible entre le Monastère en construction, le mur à arcade qui devait

soutenir la terrasse et le local Elzear. Elle fut construite d'une hauteur de 3,5 m afin de soutenir la dalle qui recouvrira un peu plus tard la fosse !

Dorénavant, dans tous les actes notariés, cette chapelle reconstruite s'appellera **chapelle Sainte Victoire** et on ne parlera plus jamais de la chapelle Venture.

On peut donc raisonnablement estimer que les vestiges de voûte et le mur à arcade situé devant le local Elzear sont les témoins de cette chapelle Sainte Victoire construite fin 1663.

Les extraits d'actes notariés ci-après montrent que ces deux chapelles ont coexisté au moins pendant vingt ans:

En 1670, Jean Aubert et le Curé de Vauvenargues signent un accord sur l'affectation des quêtes effectuées « **dans la dite chapelle Notre Dame de Victoire et Sainte Victoire** » montrant que les deux chapelles étaient utilisées conjointement pour les offices religieux.

En 1671, Jean Aubert, dans une déposition, écrit : « **j'ai fait ériger celle de Notre Dame de Victoire et renouveler la première et restaurer, laquelle ainsi écartée restait continuellement toute ouverte et déjà en ruine** ». Il ajoute : « **j'y ai deux pierres sacrées, une dans chaque chapelle, et au tout, sept autels bien et décentement garnis et ornés** ».

En 1673, après le décès d'Honoré Lambert, son neveu signe un accord avec Jean Aubert. Dans cet acte il est présenté comme le « **directeur de la chapelle dudit Prieuré et de celle de Sainte Victoire et ermitage** ».



Vestiges de la voûte de la chapelle Sainte Victoire reconstruite en 1663

En 1681, Aubert décrit, dans l'acte de donation entre vifs avec les Camaldules, les terrains qu'il a reçus des Seigneurs avoisinants, au titre « ***dudit ermitage Notre Dame de Victoire et de Sainte Victoire*** ».

Ainsi ces actes notariés montrent que, de 1660 date d'achèvement de la chapelle Notre Dame de Victoire et 1681, date d'arrivée des Camaldules, les deux chapelles ont bien coexisté.



Rien d'étonnant qu'en 1806, le chroniqueur Roux Alphérand déclare, lors de sa visite au Prieuré : « ***En avançant au Midi, on a construit une terrasse qui termine la cour... Sous cette terrasse est une chapelle voûtée qui reçoit du jour par une trappe dans la terrasse*** ».

Cette trappe est d'ailleurs représentée sur les tableaux d'époque.

Mais, du temps des Camaldules, un escalier avait dû être construit, en passant sous le local Elzear et sous la voûte de la chapelle, afin de faire communiquer le cloître avec la grotte et le jardin des Moines. Il ne devait alors plus rester beaucoup de place dans cette chapelle !

On pourrait enfin s'étonner que cette chapelle Sainte Victoire ait été construite si petite en 1663, alors que la chapelle Notre Dame de Victoire existait déjà.

A cela deux raisons plausibles :

- La tradition ancestrale du culte qui devait perdurer dans cette chapelle en remplacement de la chapelle Venture,
- La nécessité de recevoir des fidèles de plus en plus nombreux : en 1671, J. Aubert indique qu'il y avait sept autels au Prieuré !

Même si les textes peuvent parfois avoir tendance à modifier la réalité, l'analyse de cet ensemble d'actes notariés, sur une longue période, signés par de nombreux témoins connaissant les lieux et leur histoire, permet d'apporter une certaine crédibilité aux hypothèses formulées.



Hommage à la vie et l'œuvre de J. Aubert (JEAN CATHALA)

Certains membres de notre association ont probablement eu la possibilité de lire l'ouvrage intitulé « Un joyau sur Sainte Victoire », paru en 2011, qui faisait le point des connaissances que nous avons pu acquérir jusqu'alors sur l'histoire du Prieuré. Cette étude mettait en relief, d'une part, les travaux « pharaoniques » qui avaient été réalisés à l'initiative de l'abbé Jean Aubert pour ériger au XVII^e siècle ce bel ensemble architectural qu'est le Prieuré et d'autre part, aux XX^e et XXI^e siècles, toute l'œuvre de restauration entreprise par les bénévoles de l'Association pour redonner au site tombé en ruines son aura d'autrefois.

Depuis cette parution de 2011, nous avons eu la possibilité de découvrir de nombreux documents d'archives qui reposaient enfouis dans les rayons des archives départementales d'Aix et qui n'avaient pas encore été exhumés. Comme nous l'avons déjà exposé dans un précédent bulletin, nous avons pu bénéficier de la grande expérience en paléographie qu'ont certains spécialistes du site internet *Généanet* pour décortiquer et « traduire » en langage compréhensible quelques 150 de ces anciens documents et ce, dans des délais très courts. La récolte fut particulièrement riche, car elle nous a permis d'accroître de façon considérable nos connaissances sur les diverses constructions du Prieuré, notamment leur coût et leur durée. En parallèle, nous avons pu étendre nos connaissances sur la personnalité de Jean Aubert, sur sa vie, sur les difficultés de toutes sortes qu'il a dû vaincre ou sur les relations souvent difficiles qu'il entretenait avec son entourage.

Ces recherches approfondies ont fait découvrir un personnage réellement exceptionnel, au caractère bien trempé, qui nous remplit d'admiration, aussi bien par la foi qu'il a su manifester là-haut pendant plus de trente ans, que par l'enthousiasme qu'il a communiqué à ses ouailles pour les faire revenir en foule sur le site qui avait été abandonné et par l'ampleur des travaux qu'il conduisit pendant une quinzaine d'années en dépit de conditions particulièrement difficiles. Nous avons alors été convaincus qu'il fallait compléter ce que nous avons déjà écrit en faisant connaître au public ces nouvelles découvertes.

C'est pourquoi, nous avons donc décidé de consacrer à l'abbé Jean Aubert un nouvel ouvrage que nous avons baptisé « *Un bâtisseur sur Sainte Victoire* » dont l'édition est prévue au 4^e trimestre 2015. Un tel personnage méritait bien qu'on lui consacre ces lignes qui sont une sorte d'hommage à sa vie et à son œuvre. Mais bien sûr, nous n'oublions pas d'associer à cette narration le riche mécène Honoré Lambert sans qui le Prieuré n'aurait pas pu exister.

Cet ouvrage n'est pas une biographie au sens littéral du terme, mais plutôt le journal des activités que Jean Aubert a menées sur le site et que nous avons

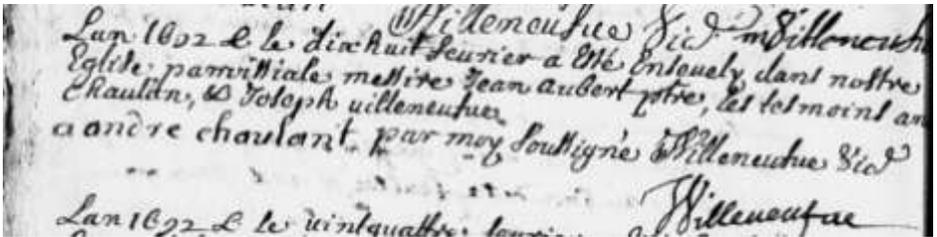
découvertes au fur et à mesure de l'examen des documents d'époque. Si de nombreux extraits sont cités pour donner de l'authenticité au récit, nous avons aussi parfois donné libre cours à notre imagination pour tenter d'interpréter des faits qui ne paraissaient pas toujours très clairs, mais toujours en s'efforçant de respecter la vérité historique.

A bientôt donc le plaisir de vous faire partager ces nouvelles connaissances.



J. Aubert, décédé à Pourcieux (JEAN CATHALA)

Nous avons eu la chance, au cours des recherches bibliographiques que nous avons effectuées il y a quelques mois, de retrouver l'acte d'enterrement de l'abbé Jean Aubert qui eut lieu dans l'église de Pourcieux, le lundi



18 février 1692. Nous en reproduisons ci-dessus un extrait.

Jean Aubert n'a donc pas été enterré au Prieuré aux côtés de sa mère et de son bienfaiteur Honoré Lambert, comme on le croyait depuis longtemps. Il n'a pas été possible de retrouver sa tombe, celle-ci ayant disparu au cours d'un remaniement du cimetière.



Anniversaires de leur première montée au Prieuré (MARC ROUSSEL)

Le 4 mai 2013 notre Prieuré a connu une belle fête. En effet, ce jour là, notre président **Marc Roussel** **fêtait les 60 ans de sa première montée**, à la Toussaint 1952, avec sa patrouille de scouts.

Entre ses enfants, petits-enfants, Amis de Sainte Victoire et amis de longue date, c'est quelque cinquante personnes qui entouraient Marc.

La messe célébrée par le Père B. Combes se termina par la Prière Scoute.

Devant la vaste table dressée sur l'esplanade, Marc évoqua avec émotion la mémoire de ceux qui l'avaient accueilli et rappela les exceptionnelles journées passées à rebâtir et accueillir. Notre secrétaire général Francis Moze remercia Marc

pour son action et son témoignage, puis, au nom de l'association, offrit à Fabienne son épouse un bel appareil photo.

Dans le même élan, c'est **Paul Brès** qui fut lui aussi fêté pour le 80^e anniversaire de sa première montée au Prieuré.

Souhaitons que le Prieuré soit souvent le cadre de pareilles fêtes.



La rose des vents, Lou vènt o auro (JEAN-PAUL MICHEL)

Voici un texte qui va nous instruire ! Rappelons-nous seulement que si les Roses des vents trouvées en archives sont à l'usage des marins, celle de notre article s'applique à la montagne de Sainte Victoire. Là-haut chacun pourra vérifier si le « Maître vent » vient bien du N.O. et si l'Éissero souffle bien du S.E. !

Ecrire sur les vents de notre pays provençal n'est pas une mince affaire, tant ce mot provoque souvent chez nos compatriotes la crainte, voire une certaine phobie. Car le vent, d'où qu'il souffle, règne en maître dans nos régions et nous agace un peu trop parfois. Bien que « un peu d'air » nous rafraîchisse volontiers... bref, c'est un bon sujet de discussion le soir !

Les vents du Nord (Uba, Auro d'Aut)

Le vent majeur qui souffle en « maître » chez nous est le *maiestrau ou maistrau*, vous l'avez compris, il s'agit de notre mistral, vent dominant qui chasse les nuages pour laisser la place à un superbe soleil... ce « faux frère » n'est pas toujours un ami, car il pousse les navigateurs à la catastrophe et donne mal à la tête aux terriens. Il arrache tout, déracine les arbres, sèche la terre jusqu'à l'aridité, on l'appelle aussi *manjo fango* (sèche la boue). Il provoque de nombreux feux de forêt, anxiété pour tous. Il peut durer trois, six ou neuf jours ! Un dictionnaire résume tout : « Mistral, Parlement et Durance, les trois fléaux de la Provence » !

D'où vient notre vent « magister » ? Il vient du Nord-ouest et non pas, plein Nord, n'oubliez pas, nous sommes à Aix ! Il sévit toujours le lendemain de jours de pluies, même s'il a plu ailleurs que chez nous. Son action va du Languedoc jusqu'à la Provence, les Alpes et la Corse, provoquant de redoutables tempêtes. En s'engouffrant dans « *les Bouches du Rhône* », il poursuit sa course le long du fleuve et remonte la vallée de la Durance. Ce vent est sans pitié, il s'invite partout, écrase les plaines de la Crau, s'aplatit sur l'étang de Berre et le Vieux Port de Marseille pour remonter la vallée de l'Arc et de l'Huveaune, longe les massifs de la Nerthe, de l'Etoile, de la Sainte-Baume, Sainte-Victoire, jusqu'aux confins du Var, où, enfin, les massifs des Maures et surtout de l'Esterel calment son ardeur... *E l'auro es toubado* (Mireille de F. Mistral) « *Et le vent est tombé* ».

Le vent de plein Nord, lui, s'appelle « la tramontane », c'est ainsi ! La tramontane (au-delà des monts), qui franchit les sommets des Cévennes et souffle tout le long de la vallée » du Rhône est donc, aussi, un vent froid. Elle en est tout autant redoutée. Mais il y a encore plus froid, c'est la *montagniero* si bien nommée. Ce vent glacial, N/NE, nous vient de nos proches montagnes des Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes, il franchit la cluse de Sisteron et refroidit nos veines. Ce sont ces deux vents froids qui ont permis aux « glaciers » de la Sainte-Baume, habitants de Mazaugues et Gémenos, de fabriquer de la glace conservée en altitude dans des *glacières* pour consommer toute l'année. A moins qu'il ne s'agisse de *l'orsuro* (littéralement *de la grande ourse*) bien connue des Marseillais. « *Il descend la Canebière* », dit-on et décoiffe le pèlerin à La Bonne Mère...

Les vents d'Est (*lou grégaou*, vient de Grèce) ou *trelus*

Le vent d'Est qui nous amène la pluie se nomme le *gré*, *gregaou* ou *levant dre*. Il charrie ses gros nuages, blancs, gris ou noirs, tant attendus et tant redoutés avec son fléau qu'est la grêle.

A son contraire, le *levant d'eissero* est annonciateur du *miejour d'eissero*, vent d'Autan Sud-Sud-Est ou Sirocco qui nous vient d'Afrique et assèche le terroir. C'est lui qui, lorsqu'il pleut, couvre le territoire d'une pluie chargée de sables...

Les vents du Sud (*adre*, *adré*)

L'*adre* est un vent très chaud, c'est *lou vént dou marin* (le vent de la mer).

Le *labe* (*labé*), et plus largement le *miejour labe* vent de Sud-ouest, provoque une grosse mer, gare au naufrage ! et pousse les navigateurs au refuge. Il souffle souvent avec la pluie, en orages violents.

Pour nos rafraîchir, attendons le *vent di Damo* ou zéphyr, orienté Sud-Ouest, c'est



une brise légère soufflant d'ouest, qui nous apporte la fraîcheur marine.

Les vents d'ouest (*Tremount*)

Les vents du Ponant ou *pouvent-labé* ne sont ressentis chez nous que rarement, si ce n'est au large.

En remontant des vents du Sud-Ouest vers le Nord, nous allons retrouver la famille des maîtres du ciel, cousins du Mistral initialement décrits. Ce sont la *lagardo*, la *traverso* pour arriver au *mistraou largo*, celui qui nous fait mal à la tête et soulève les jupes des dames.

Pour résumer, voici deux proverbes provençaux : *Le vent n'est ni pêcheur, ni chasseur*. Vous imaginez le nombre de dictons provençaux traitant le sujet ? Innombrable ! *quand la plumo es jitado au vènt es mal-aisa de la mai ave* (quand on jette sa plume au vent, il est difficile de la rattraper). Autrement dit : il faut peser ses paroles. Alors bon vent !

(Une petite devinette : N'est-elle pas un peu osée ?)

Qu'es aco ? Uno damisello embarrado au couvènt - Que noun vèi ni plueio ni vènt – E qu'es muiado tous tems ?

Qu'est-ce ? Une demoiselle enfermée au couvent qui ne voit ni pluie ni vent et qui est humide tout le temps ?

Réponse : *es la lengo ! c'est la langue !*

Bibliographie

Lou tresor dou felibrige, F. Mistral, première édition, 1878

Mirèio, F. Mistral, J. Roumanille, 1859

Ma plume aux Vents, Charles Artaud, Marseille, 1975



Activités 2015 : à noter sur vos agendas

Galette des Rois	4 janvier 2015	Prieuré
Assemblée Générale	11 mars 2015, 16h	Ligourès
60è anniversaire	11 mars 2015, 18h	Cité du Livre
Roumavagi	26 avril 2015	Prieuré
Fête de la Saint-Jean	20 juin 2015	Prieuré

Comité de rédaction :

Jean Cathala, Nicole Despinoy, Jean-Paul Michel, Marc Roussel

Crédit photos :

Association Les Amis Sainte-Victoire, Paul Courbon
Photos couvertures : Audrey Deleuze, Georges Flayols

Association Les Amis de Sainte-Victoire

Cotisation annuelle : minimum 15€, couple 25€

Permanence : le mercredi après-midi, le Ligourès, tél. 04.42.17.97.03

Siège social : Les Amis de Sainte-Victoire, maison de la vie associative,
le Ligourès, place Romée de Villeneuve, 13090 AIX EN PROVENCE

Site internet : <http://www.amisdesaintevictoire.asso.fr>

ISSN 2105-6854 – Les Amis de Sainte-Victoire, directeur de publication : Marc Roussel. Dépôt légal décembre 2014 - imprimé par Eco&Com 13290 Les Milles





Notre nouveau logo



Nous adressons nos vifs remerciements à Francois Gilly et Christian Debanne
qui ont conçu et réalisé gracieusement ce logo.

Atelier de Conti

Etablissement privé d'enseignement supérieur d'arts graphiques, de communication
visuelle et de design numérique.

Ancienne route des Alpes
13100 Aix-en-Provence



GEORGES FLAYOLS